

Interpellation rue scolaire Everheide

Monsieur l'échevin de la mobilité,

Je vous interpelle concernant le projet de rue scolaire à Everheide.

Tous les matins quand les parents se rendent avec leurs enfants à l'école Everheide côté rue du Moulin à Vent, ils constatent la dangerosité de cette rue à sens unique où voitures, vélos et piétons se mêlent sur un espace réduit, où les voitures se parquent régulièrement sur le trottoir, doivent faire des marches arrière et des manœuvres compliquées pour repartir. Combien de fois un accident a été évité de justesse.

Suite à la constatation de cette situation très dangereuse, la direction, puis des parents ont fait la demande d'avoir une rue scolaire depuis plusieurs années, projet permettant de réduire drastiquement tous ces problèmes.

Cette année 2022, la commune a finalement décidé de mettre en place ce projet de rue scolaire en coordination avec la direction mais sans impliquer les parents. Un projet pilote a eu lieu pendant les 3 derniers mois de l'année académique 2021-2022.

Ensuite ce projet a été subitement arrêté lors de la reprise de la nouvelle année 2022-2023 sans communication de la commune aux parents.

Depuis lors, j'essaie en tant que conseiller communal de comprendre pourquoi le projet a été arrêté et de voir comment on peut l'adapter pour qu'il puisse se poursuivre et répondre au besoin de sécurité des écoliers et des parents.

Pour cela, j'essaie en vain d'obtenir depuis le 23 octobre en réponse à ma question écrite des documents écrits en possession de la commune et permettant de comprendre la décision de mener à bien le projet de rue scolaire et surtout la décision de l'arrêter.

Pouvez-vous nous confirmer qu'il n'existe pas de rapports écrits, PV de réunion que ce soit de votre part, de l'administration ou de la police concernant la situation actuelle sans rue scolaire (dangerosité de la rue du moulin à vent, ...) et la situation avec le projet pilote de rue scolaire (y compris une description des problèmes de circulation, plaintes des riverains) ? Dans le cas contraire, pouvez-vous lister ces documents, me les transférer sans délai et nous dire pourquoi un conseiller communal qui en a fait la demande n'a toujours rien reçu depuis lors alors que c'est une obligation légale. Je rappelle que, dans votre réponse à ma question écrite, vous indiquez avoir demandé un avis à différents acteurs dont la police et que cet avis vous a été remis en date du 9 juin 2022. Il est difficile d'imaginer qu'il n'y a pas d'écrit provenant de la police étant donné la situation décrite comme « chaotique » pour reprendre vos propres termes dans l'article de presse paru récemment dans Bxl Capitale.

Concernant le plan d'aménagement de la rue scolaire, c'est à l'échevin de la mobilité et à son administration de l'élaborer. L'administration peut bien évidemment impliquer la direction, la communauté éducative, les parents et éventuellement les riverains pour recueillir les avis, les

propositions et intégrer leurs remarques au plan. Mais au final c'est bien l'administration communale qui le rédige et l'échevin de la mobilité qui l'approuve et en endosse la responsabilité politique.

Pourquoi avoir implémenté une zone de kiss & ride ? Selon mes informations, cette zone n'a pas été demandée ni par la direction, ni par les parents. Est-ce bien vous et/ou vos services qui en êtes l'instigateur ?

Cette zone de kiss & ride semble en effet être à l'origine des problèmes les plus aigus qui ont été rencontrés lors du projet pilote : Par exemple, des parents qui veulent faire demi-tour en sortant de cette zone pour remonter directement vers la chaussée de Haecht.

Selon l'enquête faite à la fin du projet pilote, le kiss & ride n'est utilisé que par un très faible pourcentage de parents. Selon le comité de parents, l'accompagnement des enfants depuis la zone kiss & ride vers l'école est sur la durée terriblement difficile à maintenir vu le temps et l'énergie que cela demande. Le comité des parents est par ailleurs demandeur de supprimer cette zone.

La solution la plus évidente serait de supprimer le kiss & ride étant donné qu'il génère de gros embarras de circulation, qu'il est très peu utilisé dans les faits et qu'il demande une énergie folle à tout le monde.

Concernant l'implication des parents, vous dites que les parents ne se sont pas impliqués dans ce projet mais d'après le comité de parents que j'ai contacté, ils n'ont jamais été impliqués dans ce projet, si ce n'est en catastrophe 2 semaines avant le démarrage du projet pilote pour trouver des parents afin d'assurer le déplacement des enfants entre la zone kiss & ride et l'école, ce que selon leurs dires ils ont assuré malgré le timing très court.

Pouvez-vous nous confirmer que les parents n'ont jamais été impliqués sauf 2 semaines avant le démarrage du projet ? Si oui, pourquoi les impliquer si tardivement ?

Dans votre réponse à ma question écrite, il est indiqué qu'à la fin de la phase du projet pilote, la commune a envoyé un questionnaire aux parents. 1/3 des parents ont répondu à cette enquête, ce qui montre un grand intérêt pour cette question. Il ressort de cette enquête que la majorité considère que le projet de rue scolaire tel qu'implémenté n'améliore par la circulation aux abords de l'école (ce qui n'est pas le but premier de la rue scolaire) mais apporte davantage de sécurité (ce qui est le but principal de la rue scolaire).

Suite à l'information de l'arrêt du projet pilote en septembre, une réunion a été mise en place avec la direction et les parents. Selon les dires des parents présents, il s'agissait d'une réunion pour confirmer l'arrêt du projet et non pour trouver des solutions ensemble. Quel est votre point de vue ? Existe-t-il un PV de cette réunion ? Si oui, pouvez-vous nous le transmettre également ?

Vous nous décrivez la situation comme chaotique, avec la police qui a dû intervenir à plusieurs reprises. Cette situation était donc suffisamment dangereuse que pour nécessiter un arrêt immédiat. Quand ont eu lieu les interventions de police ? Combien de temps après celles-ci avez-vous pris la décision officielle d'arrêter le projet pilote ? Quand avez-vous prévenu la direction et les parents en leur donnant la justification de l'arrêt ?

Vous nous dites dans l'article de presse que vous travaillez de manière informelle avec la police car « la procédure administrative est plus lente ». Mais vu la dangerosité de la situation avec le kiss &

ride, pourquoi ne pas avoir demandé un rapport circonstancié de la police pour établir les faits de manière officielle ?

Dans votre email du 22 novembre que vous m'adressez, vous dites avoir demandé un rapport circonstancié à la police. De quand date cette demande ? A-t-elle été faite après ou avant ma question écrite concernant la rue scolaire ? Si après, pourquoi l'avoir demandé seulement à ce moment et pas avant ?

Nous sommes tous d'accord que la situation actuelle où les voitures/vélos/piétons se croisent sur un petit espace reste très dangereuse. La commune pourrait être poursuivie pour inaction en cas d'accident grave dans cette zone. Un statut quo de fait, déléguant la responsabilité de trouver une solution à la direction et aux parents, qui ne sont pas des experts de mobilité, et ce pour l'année prochaine, me semble être à la fois une voie extrêmement périlleuse et une manière de se défaire de ses responsabilités.

Il n'est pas acceptable que lorsque la commune détecte un problème dans un plan de mobilité, elle décide d'abandonner le projet de sécurisation au lieu de l'aménager en trouvant des solutions.

In fine, ce que tout le monde veut, et j'en suis sûr vous aussi, c'est que les abords de l'école soient sécurisés pour les usagers.

Qu'allez-vous donc mettre en place pour cela ? Dans quels délais ? Comptez-vous cette fois impliquer les parents dans la solution ?

Jean-Philippe Mommart

Conseiller communal Ecolo-Groen